



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R
M

22077029

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le **22 JUIN 2022**
le greffier

Greffe

N° d'entreprise : **0424 858 713**

Nom

(en entier) : **AVIETA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Villers 36, 4520 Vinalmont**

Objet de l'acte : Renouvellement et nomination mandats d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 juin 2022

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

-Le mandat d'administrateur de la SA SETAG (NN 0440.100.084, sise Saint-Fontaine 1B à 4560 Clavier jusqu'au 01 juillet 2022 puis sise Rue du Doneu, 19 à 5580 Rochefort après cette date), représentée par Madame Anne François (NN 62.08.16-448.42, domiciliée Avenue des Pins Noirs, 3 à 1150 Bruxelles), est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

-Le mandat d'administrateur de la SA BEPA (NN 0430.887.361, sise Rue de Villers, 36 à 4520 Vinalmont), représentée par Madame Amandine Limaugue (NN 89.07.30-250.89, domiciliée Rue du Meunier, 2 à 5537 Anhée), est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

-Le mandat d'administrateur de la SRL ATEXIM (NN 0755.326.726, sise Avenue des Pins Noirs, 3 à 1150 Bruxelles), représentée par Monsieur Alexandre Limaugue (NN 92.04.17-339.44, domicilié Avenue des Pins Noirs, 3 à 1150 Bruxelles), est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

-Le mandat d'administrateur de Madame Michèle Sioen (NN 65.05.24-054.44, domiciliée Astridlaan 14 à 8300 Knokke) est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

-Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre Delwart (NN 50.07.07-005.11 domicilié Mlihoux, 11 à 5370 Havelange) est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

-Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Vandemoortele (NN 58.12.31-087.91 domicilié Kasteeldreef 19 à 9831 Sint Martens Latem) est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

-Le mandat d'administrateur de Monsieur Luc Van Nerom (NN 62.07.28-429.82 domicilié Amanoï resort, Vinh Hy Village, Vinh Hai Commune, Ninh Hai District, Ninh Thuan Province au Vietnam) est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

-Le mandat d'administrateur de Monsieur Franck Roseau (NN 72.09.15-371.75 domicilié Rue du Hautmont, 22 à 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac) est prolongé pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Le mandat d'administrateur de la SCRL Capital et Croissance (NN 0890.073.384 sise Rue de la plaine, 11 à 6900 Marche-en-Famenne) représentée par Monsieur Pierre Bernès (NN 58.04.03-189.52 domicilié Cobru 276, à 6600 Bastogne) prenant fin à l'issue de cette assemblée n'est pas renouvelé. Madame la présidente remercie vivement la SCRL Capital et Croissance pour son excellente et toujours constructive contribution au développement d'Avieta.

Cinquième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer Monsieur Pierre Bernès (NN 58.04.03-189.52 domicilié Cobru 276, à 6600 Bastogne) au titre d'administrateur pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée général de juin 2028.

Fait à Vinalmont, le 16 juin 2022
Roseau Franck, administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2022 - Annexes du Moniteur belge